

Données de cadrage

| Consommations chez les 17 ans ⁽¹⁾ | Région | National |
|--|--------|----------|
| Usage quotidien de tabac | 32 % | 33,0 % |
| Usage régulier d'alcool ⁽²⁾ | 13 % | 12,0 % |
| Ivresses alcooliques répétées ⁽³⁾ | 28 % | 26,0 % |
| Usage régulier de cannabis ⁽²⁾ | 11 % | 10,8 % |

(1) Source OFDT, ESCAPAD 2005

(2) Au moins 10 fois lors des 30 derniers jours

(3) Au moins 3 fois lors des 12 derniers mois

| Démographie Régionale | Effectif |
|---|----------|
| Population totale ⁽⁴⁾ | 5958320 |
| Population des 12-25 ans ⁽⁴⁾ | 1099432 |
| Population des 15-25 ans ⁽⁴⁾ | 867023 |
| Élèves de l'enseignement secondaire (hors apprentis) ⁽⁵⁾ | 548750 |

(4) Source INSEE, projection 2005

(5) Général, technique, agricole, public ou privé sous contrat. Sources : MEN, MAP.

Repères méthodologiques

L'enquête ReLION vise à :

- documenter les principales caractéristiques des actions locales de prévention liée aux drogues licites ou illicites (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis, ecstasy, produits dopants...).

- et repérer les évolutions des pratiques de prévention, à différentes échelles de territoire,

à travers des repères simples sur ce qui se fait dans le domaine, auprès de qui, grâce à qui, quand, où et comment.

Elle porte sur toute action, subventionnée ou non, adressée directement aux publics chez qui l'on souhaite empêcher la survenue ou la répétition des consommations dommageables, menée sur un site et sur une durée déterminée. Il s'agit d'actions menées lors de l'année civile ou de l'année scolaire révolue. Elle ne concerne pas la prise en charge individuelle, la sensibilisation ou la formation d'acteurs relais, la réduction des risques, le soin, ni la réduction de l'accessibilité aux produits.

L'enquête est menée sur la base du volontariat et est rendue anonyme.

Ce premier exercice inclut systématiquement : les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres éducatifs ou de placement relevant de la PJJ, les services de gendarmerie et de police, ainsi que les structures (dont les associations) connues pour avoir mené des actions.

La collecte de données est organisée pendant le premier trimestre, initiée en 2007, elle sera répétée tous les deux ans. Elle s'appuie sur un questionnaire électronique auto-administré, d'accès protégé. Elle concerne 9 régions : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes.

Pour la lecture des résultats

Sauf indication contraire, les pourcentages ou effectifs présentés sont calculés par rapport à l'ensemble des types d'actions documenté pour le territoire considéré (ici 258, cf. infra).

Lorsque plusieurs réponses étaient possibles pour une question donnée, la somme des pourcentages peut excéder 100%.

(*) Les données liées à l'ensemble des territoires couverts (9 régions soit 13 académies) sont fournies sous la mention "National"^(*).

(**) L'enquête permet de relever l'effectif total des destinataires de chaque action, toutes catégories confondues. Une estimation des effectifs globaux des publics jeunes (ex. : 12-25ans) est déduite de ces données, en admettant que pour les actions portant à la fois sur des jeunes et d'autres, ces jeunes représentent en général entre 85% et 90% du public. Ces ratios sont issus des données existantes sur la répartition des publics bénéficiaires (cf. www.ofdt.fr/relion).

Réalisation de l'enquête sur le territoire

En 2007, en Rhône-Alpes, 2855 structures ont été interrogées via l'enquête ReLION sur l'organisation d'actions de prévention liée aux drogues, en 2006 ou lors de l'année scolaire 2005-2006. Parmi elles, 119 ont répondu ne pas avoir mené ce genre d'action alors que 158 autres structures ont rempli au moins 1 questionnaire à ce sujet. Les résultats présentés ici reflètent les déclarations de ces dernières qui, selon une enquête complémentaire, représentent 11 % des structures ayant effectivement mené des actions de prévention liée aux drogues dans la période observée.

En Rhône-Alpes, 258 types d'actions ont été documentés via l'enquête ReLION. Les actions ont été menées dans 1311 sites différents.

Les spécificités locales quant à la réalisation de l'enquête figurent en dernière page (cf. Section « Observations »).

Synthèse

Les actions de prévention liée aux drogues

Pour ce premier exercice de Relion sur la Région Rhône-Alpes, le niveau de participation a été globalement assez faible par rapport aux autres régions sollicitées, avec des disparités importantes suivant les départements. Néanmoins, les chiffres présentés au niveau régional décrivent des situations globalement assez proches de ce que l'on peut observer au niveau national, à quelques écarts près.

Le public le plus ciblé par les actions de prévention est celui des 15-18 ans, les mineurs scolarisés étant globalement plutôt bien couverts aux vues des actions recensées. Hors institution, les adultes et jeunes adultes apparaissent surtout sensibilisés aux risques liés à l'alcool, mais cela reste éparse. Les actions de prévention en direction des étudiants apparaissent pour leur part très peu nombreuses.

Au niveau du contenu des actions, plus des 2/3 des actions recensées abordent plusieurs produits à la fois et l'objectif le plus souvent affiché est celui de la nocivité. En même temps, cette dimension est très rarement abordée seule et 65 % des actions mentionnent dans leurs objectifs au moins une dimension relevant d'une compétence psychosociale.

Parmi les personnes qui interviennent lors de ces actions, le personnel de l'Education Nationale est prépondérant, en particulier en Rhône-Alpes. Les intervenants issus d'associations spécialisées et les personnes chargées de l'application de la loi sont également très présents. La diversité des opérateurs est importante, tant sur le plan des professions des intervenants que des types de structures sollicitées, mais moins d'un tiers des déclarations s'inscrivent réellement dans un programme, qui comprend plusieurs actions.

Au niveau des modes de financement, la part des actions régionales subventionnées est importante au regard du national. Mais il est important de souligner que parmi les actions renseignées, la moitié se sont fait sans subvention. Le programme MILDT représente une part peu importante des subventions déclarées, au niveau régional comme au niveau national.

Les dimensions qui concernent le mode de financement des actions sont globalement mal renseignées, que ce soit au niveau du cadre politique dans lequel elles s'inscrivent, le type de subvention ou le budget que cela représente. L'hypothèse que l'on peut faire est que les acteurs qui ont renseigné les actions craignaient une utilisation autre que celle de l'observation sur ces dimensions sensibles.

Contexte politique et professionnel local

Plusieurs réseaux portent les actions de prévention des addictions sur la Région.

Un premier réseau repose plus volontiers sur les structures associatives, de type ANPAA, ou d'autres associations historiquement plutôt axées sur l'alcool. Elles tendent à se diversifier en ayant une approche plus globale des addictions. Le Rhône ou l'Isère, en particulier, accueillent, en dehors de l'ANPAA, des associations importantes par le nombre de salariés et d'actions menées.

Un deuxième réseau concerne le secteur de l'éducation pour la santé, porté par les ADES. Les directives générales sont données dans le cadre du Schéma Régional d'Education Pour la Santé, dont la représentation nationale est l'INPES. L'année 2006 est déroulée en particulier autour du plan Cancer, dont une partie des actions de prévention concernaient la consommation de tabac.

Un autre réseau s'organise plutôt autour des CSST (Centres de Soins Spécialisés pour Toxicomanes), portés par différentes structures juridiques (associatives ou hospitalières), mais qui interviennent globalement de moins en moins en prévention « première ».

Enfin le réseau des FRAD (Formateurs Relai Anti-Drogue), issus de la gendarmerie, délivre un nombre important d'interventions sur la question des consommations et du rappel à la loi à propos des stupéfiants.

L'année 2006 apparaît comme une période de transition dans l'organisation du secteur « drogues et dépendances » qui voit les CIRDD départementaux délabélisés pour être remplacé par un seul CIRDD à portée régionale, dans une volonté d'harmonisation au niveau national. La Savoie et la Drôme en particulier sont touchés, le CIRDD interdépartemental Ain-Loire-Rhône est requalifié.

Cette même année est celle de la formation des personnels Education Nationale et des opérateurs en milieu scolaire au guide méthodologique d'intervention en milieu scolaire, édité par la DESCO (Direction de l'Enseignement SCOLAIRE) et la MILDT. Un certain nombre de formations ont donc été mises en place par les acteurs locaux à la demande des chefs de projet « Drogues et Dépendances » – principalement par les ADES et le CIRDD régional.

En 2006, l'organisation de la prévention des addictions s'articulait déjà autour des plans départementaux « drogues et dépendances ». Ils sont mis en place depuis 2004 par les chefs de projet Drogues et Dépendances désignés dans les préfetures parmi les chefs de cabinet, en binôme avec un personnel référant à la DDASS. Un chef de projet régional anime ce réseau ainsi constitué. Par ailleurs, depuis fin 2006, les différentes institutions qui composent le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) élaborent un Schéma Régional en addictologie. Il vise plutôt à organiser le soin au niveau régional sur ces questions. C'est la DRASS qui est plus particulièrement en charge de son application.

28 % des actions renseignant le cadre politique dans lequel elles se déroulent en citent plusieurs ; et par ailleurs, 36,1 % ne déclarent être ni dans le cadre du PRSP ni dans celui PDL, tandis que seulement 2 % sont en même temps dans ces deux cadres politiques. Globalement, c'est lorsque le PDL est déclaré qu'un autre cadre politique est le plus souvent déclaré, les actions se déroulant dans le contexte du PRSP correspondant plus souvent seulement à ce cadre.

Cadre politique des actions

Ex : 15,5 % des actions de la région s'inscrivaient dans le PRSP

| | Région | National(*) |
|---|--------|-------------|
| Aucune politique territoriale concernée | 30,2 % | 28,4 % |
| PRSP | 15,5 % | 18,5 % |
| Sreps | 6,2 % | 9,1 % |
| Programme départemental MILDT de lutte contre les drogues | 9,3 % | 10,8 % |
| CDO -Justice-Santé | 1,6 % | 1,3 % |
| CLS | 2,7 % | 3,5 % |
| CEL | 5,8 % | 2,6 % |
| Non-réponse | 36,8 % | 35,2 % |

(*) Pour rappel, dans toute la fiche, "National(*)" renvoie aux actions de l'ensemble des territoires couverts par l'enquête (9 régions, soit 13 académies).

Financements et ressources

On observe une plus grande part d'actions ayant bénéficié de subventions publiques en Rhône-Alpes qu'au niveau national (+7,8 points). Globalement, 18,2 % des actions ont bénéficié d'au moins deux sources, mais plus d'un quart des fiches ne comportent pas l'information sur cette dimension.

Comme au plan national, les actions de la Région ayant bénéficié de crédits « MILDT » sont très minoritaires.

- Dans la région, **51,9 % des actions recensées ont reçu des subventions publiques**, 12 % se sont appuyées sur des mises à disposition de biens ou de services en nature, 19,8 % sur des ressources propres (en partie ou exclusivement et 26,4 % ne sont pas renseignées sur cette question. Ces chiffres étaient respectivement de 43,6 %, 14,5 %, 24,3 % et 25,2 % au plan national(*) (soit 9 régions couvertes).
- Pour les 134 actions qui ont bénéficié de subventions publiques, les financeurs ayant instruit les demandes ont été des services de l'Etat pour 64,2 % des actions ou des Collectivités territoriales (36,6 %), des Organismes de protection sociale (14,2 %) ou d'autres organismes (11,2 %).
- Parmi les [FR_D_09aa] actions de la région pour lesquelles un budget spécifique a été précisé, celui-ci était de moins de 500 € (49,7 % des déclarations (contre 52,3 % au plan national(*)), de 500 à 999 € (13,2 % contre 12,2 %), de 1000 à 4999 € (30,2 % contre 21 %) ou de plus (6,9 % contre 14,5 %).

Publics destinataires

On compte **109683 destinataires** de ces actions sur le territoire, dont **95957 à 96663 (**)** élèves ou étudiants.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

| Age des publics | % d'actions concernées | |
|---|------------------------|-------------------------|
| | Région | National ^(*) |
| <i>Ex : 3,1 % des actions de la région étaient destinées à des personnes de tous âges</i> | | |
| Personnes de tous âges | 3,1 % | 5,5 % |
| Enfants (moins de 11 ans) | 6,6 % | 6,4 % |
| Pré-adolescents (de 11 à 14 ans) | 33,3 % | 42,3 % |
| Adolescents (de 15 à 18 ans) | 69,4 % | 60,1 % |
| Jeunes adultes (de 19 à 25 ans) | 29,1 % | 29,3 % |
| Adultes (de 26 à 65 ans) | 16,7 % | 20,9 % |
| Personnes de plus de 65 ans | 0,4 % | 1,5 % |

| Activité des publics | % d'actions concernées | |
|--|------------------------|-------------------------|
| | Région | National ^(*) |
| <i>Ex : 82,9 % des actions de la région étaient destinées à un public scolaire ou universitaire.</i> | | |
| Publics scolaires ou universitaires (hors apprentis) | 82,9 % | 77,3 % |
| Collégiens | 37,6 % | 43,7 % |
| Lycéens | 35,7 % | 27,8 % |
| Étudiants | 9,7 % | 8,2 % |
| Enfants ou adolescents approchés hors milieu scolaire | 2,7 % | 5,7 % |
| Apprentis | 6,2 % | 8,2 % |
| Actifs (salariés ou indépendants) | 10,5 % | 12,1 % |
| Autres publics | 13,2 % | 17,7 % |

| Publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire | % d'actions concernées | |
|---|------------------------|-------------------------|
| | Région | National ^(*) |
| <i>Ex : 5 % des actions touchaient des publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire</i> | | |
| Public relevant d'une prise en charge institutionnelle sociale ou judiciaire | 5 % | 10,8 % |
| Public bénéficiaire de l'Aide sociale à l'enfance | 0 % | 1 % |
| Public sous mesure d'assistance éducative ⁽¹⁾ | 0,8 % | 2,2 % |
| Autre public sous main de justice ⁽²⁾ | 1,2 % | 1,9 % |
| Jeunes en insertion ⁽³⁾ | 1,2 % | 2,4 % |
| Adultes en insertion ⁽⁴⁾ | 1,2 % | 2,4 % |
| Autres | 2,3 % | 4,5 % |

(1) Action éducative en milieu ouvert, tutelle PJJ
(2) population carcérale, etc

(3) PAIO, mission locale
(4) relevant du RMI, de CHRS

Les particularités de Rhône-Alpes résident dans l'importance accordée aux adolescents, en particulier par rapport aux pré-adolescents et aux adultes, lesquels sont moins souvent ciblés en région qu'au niveau national.

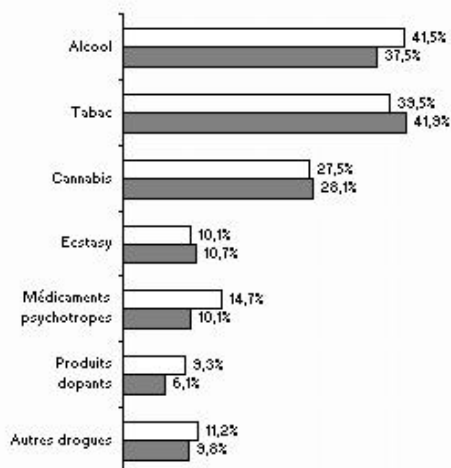
Les actions à destination de personnes de tous âges sont rares, les actions proposées privilégiant des approches différentes suivant les tranches d'âge, et donc en fonction de leurs capacités de compréhension et d'appréhension.

En corrélation avec les observations sur les âges du public ciblé, ce sont principalement les jeunes en milieu scolaire qui sont concernés par ces actions de prévention. Les lycéens, en particulier, bénéficient en Rhône-Alpes d'une couverture plus importante. Néanmoins, les enfants et adolescents sont très rarement approchés hors milieu scolaire, ce qui laisse présumer qu'après 16 ans, ceux qui sont déscolarisés ne sont pas touchés par les actions de prévention actuellement menées. Le public « post-bac » ne concerne que 9,7 % des actions. La prévention « secondaire » semble ici assez faible, surtout au regard de l'importance de la population étudiante en Rhône-Alpes et de ses pratiques en matière de consommation. Néanmoins, le fait que 29,1% des 19-25 ans soient déclarés comme public cible laisse penser qu'avant le bac, la prévention se fait au sein de l'institution Education Nationale, et qu'après, elle s'organise en dehors des cadres institutionnels.

Produits visés

Dans la région, **47,3 %** des actions ont abordé l'ensemble des drogues (contre **46,3 %** au plan national^(*)).

Ex : 41,5 % des actions de la région abordaient l'alcool, exclusivement ou parmi d'autres produits.



68,2 % des actions concernent plusieurs produits, licites ou illicites. Les configurations de réponse allant du trio « alcool-tabac-cannabis » à des listes plus complètes de produits. 47,3 % sont déclarées concerner ostensiblement l'ensemble des drogues.

Les actions de prévention n'abordant qu'un seul produit représentent 25,2 % de l'ensemble, et concernent alors surtout le tabac (12 %) ou l'alcool (10 %). Le cannabis n'est pratiquement jamais abordé seul (1,6 %).

Les actions qui concernent essentiellement le tabac sont plus volontiers à destination des enfants (< 11 ans), tandis que celles qui concernent seulement l'alcool semblent plus se faire dans le cadre d'actions spécifiques à destination des personnes majeures. Dans l'ensemble, notons que la pratique modale reste d'aborder plusieurs produits en général.

La répartition selon les produits abordés des actions recensées sur la région correspond à ce qu'on peut observer au niveau national, à l'exception des produits « alcool » et « médicaments psychotropes » sur lesquels une attention particulière est portée localement.

Acteurs impliqués

Les intervenants dans les actions de prévention recensées sont le plus souvent issus de l'Education Nationale et d'associations spécialisées. Cette représentation est plus importante en Rhône-Alpes que sur l'ensemble du territoire national. Les services chargés de l'application de la loi sont également des interlocuteurs privilégiés.

Les structures de soins apparaissent moins sollicitées en Rhône-Alpes qu'ailleurs, mais cela tient peut-être à des biais dans les répondants à cette enquête. Les centres sociaux apparaissent comme des opérateurs non négligeables sur le territoire (11,2%).

Dans près de 62% des cas, il n'y a qu'un seul opérateur mobilisé, mais parmi les actions qui en sollicitent plusieurs, plus de 58% en déclarent au moins 3. Il semble donc que lorsque le choix est fait de multiplier les sources, cela se fasse dans une volonté de diversité importante. Lorsque les collèges sont commanditaires, ils sont dans plus d'un quart des cas également opérateurs. Cette tendance est moins forte pour les lycées, professionnels ou généraux, qui font pour leur part plus souvent appel à des ressources externes, et en particulier les associations spécialisées.

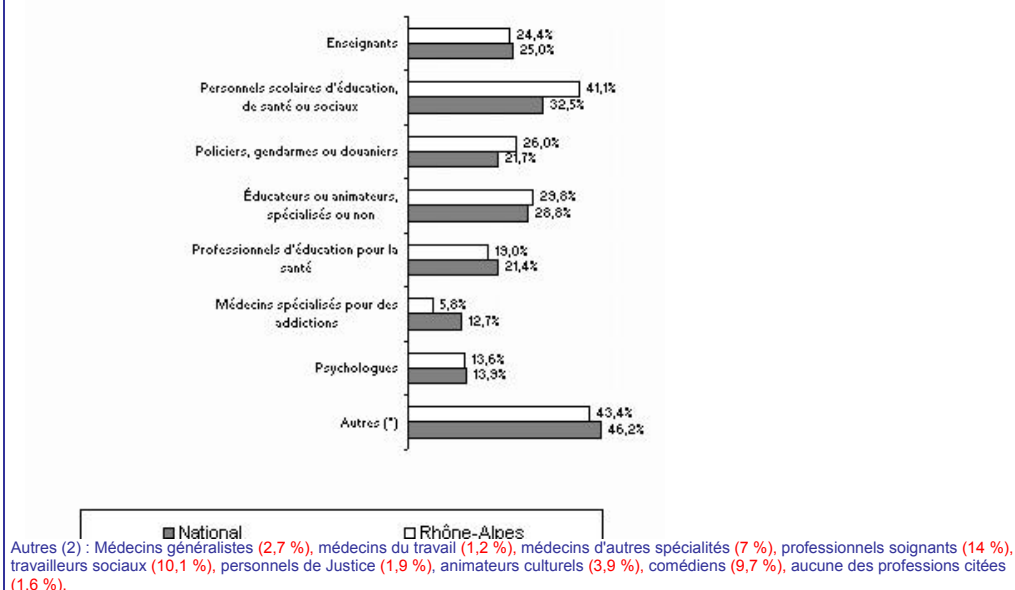
| Principaux opérateurs (1) | % d'actions concernées | |
|--|------------------------|-------------------------|
| | Région | National ^(*) |
| Ex : 35,3 % des actions de la région comptaient des établissements d'enseignement parmi les opérateurs, 17,4 % comptaient des collèges. | | |
| Établissements d'enseignement | 35,3 % | 29,3 % |
| Collèges | 17,4 % | 15,9 % |
| Lycées | 16,7 % | 10,4 % |
| CFA, Segpa et Erea | 3,9 % | 2,8 % |
| EPLA | 1,6 % | 1,6 % |
| Structures associatives spécialisées (ANPAA, Ligue cancer, ...) | 35,7 % | 30,8 % |
| Structures d'éducation pour la santé généralistes (Codes, ...) | 10,1 % | 9,8 % |
| Services chargés de l'application de la loi | 22,9 % | 20,4 % |
| Organisme de protection sociale | 2,3 % | 7,4 % |
| Structures de soins (CSST, CCAA,...), d'écoute (PAEJ, Points Ecoute,...) | 13,2 % | 18,1 % |
| Autres (2) : centres sanitaires ou sociaux (11,2 %), entreprises privées ou publiques (1,9 %), autres services de l'État (3,5 %), services de collectivités territoriales (6,2 %), structures d'insertion (1,9 %), CIRDD (3,1 %), particuliers (2,7 %), Autres (17,4 %). | 36 % | 31,9 % |

Les réponses « autres » non répertoriées, dont la part semble importante (17,4%), cachent des réalités différentes : beaucoup sont en fait des précisions sur les opérateurs mobilisés, seul 10,9 % apportent des informations complémentaires. Il s'agit alors essentiellement de l'intervention de compagnies de théâtre, des professionnels médico-sociaux de l'Education Nationale et de structures dont les commanditaires ignoraient le codage exact.

Profil des intervenants

En moyenne, les actions de la région associent 1,57 corps professionnels différents (contre 2,18 au plan national^(*)).

Ex : 24,4 % des actions de la région ont fait intervenir des enseignants.



51% des actions sont menées avec au moins l'intervention d'un personnel Education Nationale, les personnels sanitaire et social de cette institution étant de loin les plus impliqués dans ce type d'action. Les personnels des services chargés du rappel à la loi sont présents dans 26% des actions, mais ils sont rarement signalés comme les seuls intervenants (7,4%). La catégorie « Autre » accueille en grande partie les intervenants issus des autres professions du secteur médical (médecins généralistes compris) avec 22,9% des actions concernées. Les actions recensées dans la région se distinguent par une surreprésentation des personnels scolaires d'éducation, de santé ou sociaux et des services de répression. Les médecins spécialisés sont moins souvent sollicités.

| Principaux commanditaires (3) | % d'actions concernées | |
|---|------------------------|-------------------------|
| | Région | National ^(*) |
| Ex : 81,8 % des actions de la région comptaient des établissements d'enseignement parmi les commanditaires, 32,9 % comptaient des collèges | | |
| Établissements d'enseignement | 81,8 % | 73,3 % |
| Collèges | 32,9 % | 39,1 % |
| Lycées | 40,3 % | 28,8 % |
| CFA, Segpa et Erea | 8,5 % | 9,8 % |
| EPLA | 4,3 % | 5,9 % |
| Organismes de protection sociale, Services sanitaires ou sociaux | 0,8 % | 1,4 % |
| Entreprises privées ou publiques | 3,5 % | 4,4 % |
| Administrations ou institutions judiciaires | 1,9 % | 3,4 % |
| Collectivités territoriales | 5,8 % | 5,9 % |
| Autres (2) : administrations de l'État non judiciaires (5 %), Syndicats de salariés (0 %), Compagnies d'assurances privées (0,4 %) et Autres (17,8 %) | 21,7 % | 25,4 % |

Sans surprise à la vue des résultats précédents, les établissements d'enseignement regroupent à eux seuls pratiquement 82% des actions recensées. Cette proportion est beaucoup plus importante qu'au niveau national, marquant là une spécificité régionale sur le mode d'approche des publics jeunes. Un écart important existe entre les actions commandités par les collèges et celles commanditées par les lycées, lesquels apparaissent beaucoup plus actifs.

(1) intervenant directement auprès des publics cibles ; (2) pour le territoire sélectionné ; (3) décidant des objectifs, coordonnant les moyens.

Regard sur les pratiques de prévention au plan régional

Dans l'ensemble, la plupart des actions recensées s'inscrivent dans une perspective allant au-delà du moment où elles se déroulent, soit parce que, parmi les réponses exprimées, elles s'inscrivent dans un programme d'ampleur nationale (22,8%) soit parce qu'elles font partie d'un programme de prévention, qui comprend plusieurs actions (54,4%), dont certaines sont reconduites d'une année sur l'autre. Elles visent plus probablement à développer un climat de prévention, intégré au fonctionnement général du lieu où elles se déroulent.

Sur ces aspects, les actions recensées sur la région semblent avoir particulièrement développé la dimension « programme » par rapport aux résultats nationaux.

Les objectifs les plus souvent déclarés restent la perception de la nocivité de certains produits ou contextes d'usage (71,7 %) et l'amélioration des connaissances (62 %), modalité de réponse très générale.

Concernant l'objectif visant à développer la capacité à s'affirmer, ce sont parmi les actions où des intervenants issus du personnel d'éducation, de santé ou du social des établissements scolaires que ce message est le plus souvent relayé. Les enseignants, même s'ils appartiennent à la même institution, sont moins présents dans les actions recensant cet objectif en particulier.

Structuration et inscription dans le temps

Il ressort que **32,6 %** des actions recensées sont inscrites dans un programme comprenant plusieurs actions (contre **27,9 %** au plan national¹). De plus, **21,3 %** sont également répétées plusieurs années de suite (contre **14,7 %**).

Développement des approches de prévention encouragées par la littérature :

Selon les déclarations des organisateurs, sur les **102 actions (39,5 %)** visant à développer chez les publics la capacité à s'affirmer, de gérer la pression du groupe (compétences psychosociales), **50 %** ont utilisé des méthodes participatives préconisées. Ce pourcentage est de **52,1 %** pour les actions recensées au plan national^(*).

Évaluation, couverture et performance des actions de prévention

On estime que :

- **95479 à 96606 (**)** personnes de **12 à 25 ans** ont bénéficié des actions recensées (soit **8,7 % à 8,8 %** de cette tranche d'âge dans la région Rhône-Alpes).
- **84712 à 85602 (**)** collégiens et lycéens de la région, inscrits pendant l'année scolaire de référence, ont bénéficié des actions recensées.

Enfin, **80,6 %** des actions ont été évaluées (**88,5 %** d'entre elles l'ont été en interne). Parmi les actions recensées **95,7 %** ont été menées globalement de façon conforme aux prévisions.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

— D'un territoire à l'autre

La Région Rhône-Alpes, avec ses huit départements, est une région très étendue aux diversités territoriales importantes. Souvent considérée comme une « petite France » du point de vue de la santé publique, les différents indicateurs en matière de consommation de produits psychoactifs montrent des niveaux globalement moyens, classant la Région dans une moyenne, à quelques écarts près. Toutefois, des disparités entre les départements existent, que ce soit du point de vue des consommations ou des pratiques de prévention. Les politiques publiques menées sur chaque département dépendent des institutions au niveau régional et départemental, mais également, au niveau des publics scolaires, des orientations données par les deux rectorats de la Région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce premier exercice de Relion, seuls les départements de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie et de l'Isère ont été inclus dans la comparaison, car ils ont bénéficié d'au moins 30 actions renseignées, bornes fixées pour des raisons méthodologiques au niveau national.

Globalement, nous pouvons retenir une nette différence entre les deux académies sur le niveau de renseignement des ressources mobilisées pour les actions. La connaissance des cadres de politique publique et des moyens mobilisés est plus importante sur le territoire de l'Académie de Grenoble. La part des actions subventionnées y est par ailleurs plus importante que dans l'autre académie pour le public en milieu scolaire, l'effort financier émanant à la fois des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Le département de l'Isère se caractérise d'ailleurs par une part d'actions financées par des subventions publiques très importante, tout public confondu.

Sur la question du contenu des actions, quelques différences apparaissent également au niveau des départements. Le département de la Loire se distingue par une propension à signaler plus souvent qu'ailleurs le rappel à la loi comme un des objectifs de l'action, tandis que celui du Rhône privilégie plus qu'ailleurs le renforcement des compétences psychosociales.

Sur la forme prise par les programmes d'action, les actions recensées en Haute-Savoie sont plus souvent que les autres programmées sur plusieurs années, en faisant intervenir plus qu'ailleurs plusieurs opérateurs.

Ces observations nous montrent qu'au niveau des pratiques, les actions de prévention ne s'opposent pas à proprement parlé d'un département à l'autre, mais que l'on peut observer certaines spécificités locales sur les méthodes employées. Excepté les questions de financement, où les différences restent importantes, on peut observer des tendances assez proches sur les pratiques globales de prévention liées aux drogues.

— Observations —

Particularités de l'enquête dans le territoire documenté :

Les écoles élémentaires de certaines inspections académiques seulement ont pu être sollicitées pour participer à l'enquête, dans la région Rhône-Alpes. Les structures ont été identifiées par le CIRDD, avec le concours du chef de projet « drogues et dépendance », du rectorat et d'autres partenaires institutionnels.

Pour ce premier exercice « grandeur nature » de l'enquête RELION, la première difficulté a été de recenser de façon la plus complète possible les acteurs régionaux susceptibles d'entrer dans ce premier protocole de recueil de l'information. La démarche choisie au niveau des différents CIRDD était d'effectuer un travail de recueil systématique des différentes structures et établissements auprès des déclinaisons régionales des institutions composant la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

En Rhône-Alpes, la coopération a été unanime au niveau du principe. Dans les faits, l'information précise a parfois été longue à nous parvenir, ou sous des formes difficilement exploitables. Il a été notamment particulièrement difficile de recenser précisément et de façon exhaustive les établissements scolaires, pourtant en premier lieu concernés par l'enquête. En effet, il n'a pas été possible pour les Rectorats de nous fournir les listings des coordonnées électroniques des établissements.

Par ailleurs, des systèmes de recensement des actions de prévention préexistaient sur la Région. Pour certains, ils recoupaient la thématique « drogues et dépendances » (Ex. l'association LOIREADD' dans la Loire). Pour d'autres, cette thématique faisait partie d'une approche plus largement « santé publique » (dispositif SPIRAL, mis en place sur la région par la DRASS). Historiquement, d'autres démarches de recensement des actions de prévention avaient été initiées ponctuellement : en Savoie par le CIRDD départemental alors en fonction, en Isère par l'ADESSI, à la demande de la DDASS. Ces différents éléments du contexte local ont favorisé pour certains acteurs sollicités l'adhésion au dispositif RELION ; tandis que pour d'autres, la question de la multiplication des recueils d'information a été un frein. Le temps imparti à l'enquête reste en effet une activité qui vient s'ajouter à des emplois du temps déjà très chargés.

De plus, la période pendant laquelle s'est effectuée le recueil de l'information n'était pas propice (réponses aux appels à projet et particulièrement pour le GRSP, passation d'autres grandes enquêtes nationales...), ce qui peut expliquer que certaines associations de grande ampleur n'aient pas eu la disponibilité nécessaire pour répondre positivement à la demande de Relion. Quelques soucis techniques relatifs à la transmission des informations et la complexité du dispositif Relion dans ce premier exercice au niveau régional et national ont quelque peu troublé le déroulement de la phase de passation.

Néanmoins, au niveau régional comme au niveau académique, les données récoltées semblent rendre compte de la situation de la prévention à ces échelles géographiques. Le peu d'écart avec les orientations au niveau national laisse présumer d'une certaine fidélité des observations par rapport à la réalité.

La principale limite aux observations enregistrées se rencontre au niveau départemental, qui est pourtant le niveau décisionnaire en matière de prévention. Le nombre d'actions recensées y est alors parfois très faible et la représentation des acteurs loin d'être approchée. Prévue pour 2009, la prochaine édition de Relion, devra pallier à ces difficultés tout en poursuivant ses objectifs d'élargissement du champ d'investigation.

Enquête ReLION

Recensement Local d'Indicateurs pour l'Observation Nationale des actions de Prévention Liées aux

Usages de Drogues (Tabac, Alcool, Médicaments Psychotropes, Drogues illicites et produits dopants)

Coordination

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT),

Carine Mutatayi, Jean-Michel Costes, Mathieu Chalumeau

Conseil scientifique

Serge Karsenty (CNRS)

Auteurs

OFDT,

Carine Mutatayi

CIRDD d'Alsace

Elisabeth Fellingner, Ilhame Elaatmani

CIRDD de Bourgogne

Mélody Fourcault, Gérard Cagni

CIRDD de Bretagne

Cécile Fourdan, Chantal Amar

CIRDD de Champagne-Ardenne

Adeline Ménétrier, Christine Servanton,

Micheline Mathieu-Vermote

CIRDD d'Ile-de-France

Sandra Nahon, Olivier Smadja

CIRDD du Limousin

Agnès Tallet, Salomé Bonneau

CIRDD de Midi-Pyrénées

Sophie Moreau, Josiane Sabatié

CIRDD de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mathieu Glaizal, Sarah Vernier,

Étienne Zurbach

CIRDD de Rhône-Alpes

Chloé Hamant, Catherine Miachon

Maquette web

Thierry Delprat, OFDT

Coordination de l'architecture technique

Bernard Legoueix, OFDT

Secrétariat

Nadine Landreau, OFDT

www.ofdt.fr/fr/relion/

Saint-Denis La Plaine,
Octobre 2007

Pour plus d'informations : Contacter le CIRDD de votre région.

Les traitements statistiques présentés ici sont anonymes et assurés par l'OFDT.
Les commentaires liés aux données départementales, régionales et académiques sont rédigés par le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD) correspondant.
Ceux portant sur les données nationales sont rédigés par l'OFDT.